

**DESCRIPTION ET ORIGINE DU PRODUIT**

Le laitier d'aciérie brut provient du processus de transformation de la fonte en acier et est issu de l'élaboration en convertisseur LD. Il se présente sous la forme d'une roche artificielle, dont on a extrait la plus grande partie des éléments métalliques.

Autres noms et dénominations communes : Laitier LD, Laitier d'affinage LD, BOF, laitiers d'aciérie de conversion LAC, scories LD.

Le laitier LD 0/30 se classe dans la catégorie F9 / D31-D21 (guide GTR publié par le SETRA)

Le laitier LD est également disponible dans les coupures 0/6mm, 0/80mm, 30/80mm, enrochements >250mm

COMPOSITION CHIMIQUE

CaO total	40 – 60%
SiO ₂	10 – 15%
Al ₂ O ₃	1 – 5%
Fe ₂ O ₃	5 – 7%
MgO	1 – 8%
FeO	10 – 25%
P ₂ O ₅	0.5 – 3%
SO ₃	0.1%

DOMAINES D'UTILISATION

Produit destiné aux applications suivantes :

- Buttes anti-bruit recouvertes
- Chemins forestiers
- Chemins de remembrement
- Plateformes non revêtues
- Remblais en milieu maritime**

*** Utilisation en milieu aquatique pour les travaux de remblaiement en confortement d'ouvrages et réalisation de plates-formes. Nous consulter pour les dispositions et précautions d'emploi spécifiques à ce domaine d'utilisation.*

LIMITATIONS D'USAGE LIEES A**L'ENVIRONNEMENT IMMEDIAT DE L'OUVRAGE**

Sauf avis contraire d'un hydrogéologue, l'utilisation de ce matériau est interdite dans les cas suivants :

- A une distance minimale de 30 mètres de tout cours d'eau, y compris étangs et lacs. Cette distance est portée à 60 mètres si l'altitude du lit du cours d'eau est inférieure de plus de 20 mètres à celle de la base de l'ouvrage.
- Dans les périmètres de protection rapprochée (PPR) des captages d'alimentation en eau potable (AEP).
- Dans les zones couvertes par une servitude d'utilité publique instituée, en application de l'article L.211-12 du code de l'environnement, au titre de la protection de la ressource en eau.
- Zones désignées comme zones de protection des habitats des espèces, de la faune, de la flore sauvage en application de l'article L414-1 du code de l'environnement.

PRECAUTIONS D'UTILISATION

L'utilisateur prendra toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que l'usage qui sera fait du produit soit conforme aux réglementations en vigueur.

Ce matériau ne doit pas être recouvert (ouvrages, fondations, ...) ; l'expansion volumique de la chaux libre qu'il contient risquerait de provoquer des dégâts ultérieurs très sensibles.

HYGIENE ET SECURITE

La fiche de données sécurité du laitier LD peut être obtenue auprès des services commerciaux. Nous déclinons notre responsabilité en cas d'usage inapproprié de notre produit.

QUALITE ENVIRONNEMENTALE

Le laitier LD produit par SGA est soumis à un plan d'assurance de la qualité environnementale afin de garantir le respect des normes et référentiels en vigueur. A ce titre, le produit répond pleinement aux exigences du guide d'acceptabilité des laitiers en technique routière d'octobre 2012 (SETRA réf 1226).

SPECIFICATIONS AU TEST DE LIXIVIATION (NF EN 12457-4)

Paramètre	Valeurs limites en mg/kg sur sec	Valeurs limites moyenne en mg/kg sur sec
As / Arsenic	0.6	< 0.01
Ba / Baryum	25	1.03
Cd / Cadmium	0.05	< 0.005
Cr tot / Chrome total	0.6	< 0.05
Cu / Cuivre	3	< 0.05
Hg / Mercure	0.01	< 0.001
Mo / Molybdène	0.6	0.08
Ni / Nickel	0.5	< 0.05
Pb / Plomb	0.6	0.19
Sb / Antimoine	0.08	< 0.01
Se / Sélénium	0.1	< 0.01
Zn / Zinc	5	< 0.50
F- / Fluorures	13	4.39
Cl- / Chlorures	1000	57.29
SO4 2- / Sulfates	1300	20.21



LAITIER LD 0/30

Laitier d'aciérie

Catégorie : F9/D31-D21

Granulométrie : 0/30

Tamis (mm)	0,063	0,08	0,2	0,315	0,5	1	2	4	5,6	6,3	8	10	12,5	16	20	25	31,5	40
% Passant (Max)	4.31	5,1	12,59	21,45	25,34	29,79	35,31	42,62	52,05	52,05	58,63	65,61	72,63	86,23	94,87	99,04	100	100
% Passant (Min)	1,77	2,38	6	6,01	9,28	11,66	15,61	22,79	29,69	35,25	40,7	45,9	52,9	61,6	73,7	89,1	99	100
% Passant (Xf)	2,73	3,93	9,3	12,79	16,51	19,75	24,27	31,3	38,45	41,07	47,29	54,48	61,89	72,71	83,5	92,61	99,67	100
Ecart-type	1,38	1,4	4,66	7,89	8,15	9,22	10,06	10,21	11,94	9,52	9,86	10,1	9,98	12,49	10,67	5,58	0,58	0

